

**INFORMATION POUR LE SUIVI DE VOTRE GROSSESSE
SERVICE DE GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE**



Consultations : 01 34 06 61 80

Fax : 01 34 06 61 85

Vous êtes enceinte et vous souhaitez accoucher à la maternité Simone Veil.
Vous trouvez ci-joint, les informations qui vous seront nécessaires afin de mieux vous orienter dans les démarches à suivre pour votre grossesse.

I - INSCRIPTION

A faire idéalement à l'échographie de la 12 SA.

Nous vous demandons de déposer une fiche d'inscription complétée ainsi qu'un justificatif de domicile au secrétariat de la consultation près de l'accueil des consultations maternité, par courrier ou par mail:

Hôpital Simone Veil
Consultation de Maternité inscription
14 rue de Saint Prix
95600 EAUBONNE

sec.gynocons@ch-simoneveil.fr

Merci de remplir bien lisiblement votre adresse et N° de téléphone. Vous recevrez une confirmation par courrier.

II - SUIVI OBSTETRICAL

A. La déclaration de grossesse

Elle sera établie en consultation par votre médecin généraliste, gynécologue ou sage-femme.
Vous devez l'adresser à votre caisse primaire d'assurance maladie et à votre caisse d'allocations familiales avant la fin du 3^{ème} mois (15SA).

B. Entretien prénatal précoce avec une sage-femme.

Ce rendez-vous est recommandé mais il n'est pas obligatoire. Il vous est proposé lors de votre demande d'inscription.

L'entretien est un temps d'échange et d'information permettant une première prise de contact avec la maternité. Il dure environ 1 heure. Il vous permet ainsi qu'à votre conjoint d'exprimer votre projet autour de cet enfant à naître et aussi d'avoir une écoute sur vos difficultés éventuelles. Merci d'apporter tous les documents relatifs à votre grossesse.

C. Une consultation de suivi de grossesse par mois à partir du 3^{ème} mois.

➤ En l'absence de pathologie ou antécédent particulier

Vous devez vous adresser à votre gynécologue, ou sage-femme libérale ou un centre de PMI. Celui ou celle-ci suivra votre grossesse jusqu'au rendez-vous à la maternité vers 6 mois.

Merci de penser à apporter tous les documents relatifs à votre grossesse (carte de groupe sanguin, examens de laboratoire, échographies).

➤ En cas de pathologie ou antécédent particulier

Votre grossesse sera suivie tous les mois, par un médecin de la maternité.

D. Une échographie par trimestre.

La première entre 11 et 14 SA, soit au cours du 3^{ème} mois de grossesse.

La seconde entre 22 et 24 SA, soit au cours du 5^{ème} mois de grossesse.

La troisième entre 32 et 34 SA, soit au début de votre 8^{ème} mois de grossesse.

Les rendez-vous sont à prendre soit en ville, soit à l'hôpital au 01 34 06 61 80.

E. Une consultation d'anesthésie.

Une consultation avec un anesthésiste de la maternité est obligatoire au cours de 8^{ème} mois de grossesse, quelque soit votre souhait concernant une éventuelle anesthésie pendant le travail. Pour prendre rendez-vous, téléphonez pendant votre 6^{ème} mois au 01 34 06 61 80.

Vous pouvez également assister à une réunion d'information sur l'anesthésie péridurale en prenant rendez-vous au 01 34 06 61 80.

III - EN COMPLEMENT DU SUIVI MEDICAL.

➤ Une information diététique destinée aux femmes enceintes dès le début de la grossesse, a lieu selon le calendrier consultable sur www.RPVO.org

➤ Une consultation tabac (conseil et sevrage) est à votre disposition sur rendez-vous sur le site d'Eaubonne au 01 34 06 62 27.

➤ Préparation à l'accouchement

La préparation à l'accouchement peut-être assurée par les sages-femmes de la maternité ou par des sages-femmes libérales.

La technique utilisée (traditionnelle, sophrologie, yoga...) et le nombre de cours (7 à 8) dépendent de la sage-femme à laquelle vous vous adresserez.

Les cours sont remboursés par la sécurité sociale.

Contactez-les dès le 4^{ème} mois.

Une réunion d'information sur l'allaitement à lieu tous les mardis de 10h à 12h en salle de staff au niveau -3 sur rendez-vous au 01 34 06 61 80.

➤ Assistante sociale

En cas de difficultés de prise en charge, dossier d'aide médicale, CMU, aide à domicile, ou autre, vous pouvez vous mettre en relation avec l'assistante sociale de votre secteur (renseignement par la mairie de votre domicile) ou Madame MONSELLIER, assistante sociale de la maternité.

Pour prendre rendez-vous avec Madame MONSELLIER, téléphoner au 01 34 06 60 00 poste 7994.

➤ Psychologue

Pendant votre grossesse, ou dans les semaines qui suivent la naissance, vous pouvez ressentir le besoin de rencontrer la psychologue de la maternité, Madame MARGEZ. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 34 06 60 00 poste 7587.

IV - LE JOUR DE L'ACCOUCHEMENT

- L'accueil des urgences de la maternité se trouve au niveau+1 du bâtiment Elisabeth Bourgeois
- Il arrive que notre capacité d'accueil soit saturée et nous soyons dans l'obligation de vous proposer un transfert vers une autre maternité. Nous comprenons que ces situations soient désagréables pour vous et nous essayons de les limiter le plus possible.
Dans ce cas, le transfert a lieu le plus souvent en début de travail, et parfois après l'accouchement. La sage-femme qui vous accueillera aux urgences contactera les maternités du réseau pour vous trouver une place, puis organisera votre transfert en ambulance.

V - VOTRE SEJOUR A LA MATERNITE

- Le service de suite «suites de couches», où vous serez hospitalisée avec votre bébé, se trouve au niveau + 2 du bâtiment Elisabeth Bourgeois.
Il comporte 36 lits en chambre individuelle.
- Les horaires de visite sont libres pour le père de l'enfant jusqu'à 22 heures.
Ils sont réglementés pour le reste des proches entre 14h et 20h.
Les enfants de moins de 15 ans ne seront pas admis, à l'exception de la fratrie.
- Le séjour dure en moyenne 3 jours pour un accouchement normal et 4 jours en cas de césarienne.
- Pour votre séjour vous pouvez bénéficier d'un accompagnement à votre retour à domicile par une sage femme libérale dans le cadre du PRADO.
- Le jour de la sortie, nous vous remercions de libérer votre chambre avant 13h.

ANNEXE 1 : VOTRE VALISE POUR LA MATERNITE

POUR VOTRE ENTREE EN MATERNITE VEUILLEZ PREVOIR LE TROUSSEAU SUIVANT

POUR BEBE

6 pyjamas ou ensembles adaptés à la saison
Des chaussons de laine ou des chaussettes
Un bonnet
3 brassières de laine (été comme hiver)
5 bodies ou brassières coton + culottes
4 serviettes de toilette
1 thermomètre (impératif)
1 paquet de couches (3 à 5 kilos)
1 gel nettoyant sans savon
1 turbulette ou gigoteuse
Vêtements pour la sortie

POUR MAMAN

3 ou 4 pyjamas ou chemises de nuit (ouvertes devant si vous désirez allaiter)
2 soutiens-gorge de fin de grossesse
1 robe de chambre
1 nécessaire de toilette
4 serviettes de toilette
1 serviette de table
12 culottes ou slip filet ou en coton (ou plus)
1 sèche-cheveux (pour les soins du périnée)
1 paquet de grandes serviettes périodiques ou plus (format couches bb rectangulaires)

IL EST CONSEILLER D'APPORTER

1 brumisateur d'eau (petit modèle)

SI VOUS DESIREZ ALLAITER

Coussinets jetables

Pour le téléphone : une carte de téléphone pour cabine à carte.

Pour les appareils à café : de la monnaie (pièces de 20cts, 50cts, 1 euro)

DOCUMENTS INDISPENSABLES A APPORTER

- Le calendrier de la Sécurité Sociale
- Livret de famille et pièce d'identité
- Votre carte de groupe sanguin
- Carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale
- Carte d'Allocations familiales.

L'ETABLISSEMENT DECLINE TOUTE RESPONSABILITE
EN CAS DE VOL D OBJET DE VALEUR